

Rhodésie et les exportations du Canada vers ce pays. J'ai fait savoir avant-hier que l'embargo frappait bien plus de 90 p. 100 de nos importations. Nous examinons présentement l'initiative prise l'autre jour par le gouvernement britannique, en vue d'établir quelles mesures nous devrions prendre dans les circonstances.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dit que l'embargo imposé à l'égard de la Rhodésie vise au moins 90 p. 100 des importations et exportations. Peut-il dire quels articles ne sont pas effectivement visés par l'embargo?

L'hon. M. Martin: Je ne puis sur-le-champ énumérer les articles non visés. L'embargo actuel sur les importations vise naturellement le tabac, le sucre, le chrome et toute une série d'autres produits. Toutefois, je ne puis dire exactement quelles denrées ne sont pas visées. L'embargo touche évidemment le pétrole, mais il y a lieu de préciser que le Canada n'expédie pas de pétrole à la Rhodésie. Toutefois, nous voulions nous assurer qu'il n'y avait aucun doute à ce sujet et il était important, aux fins de donner l'exemple, que le Canada prenne cette mesure.

Toutes ces mesures s'ajoutaient aux mesures préliminaires que nous avons prises, en retirant notre délégué commercial, en frappant d'un embargo les armes destinées à la Rhodésie et en prenant certaines dispositions relativement à l'application des dispositions de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

M. Douglas: Puis-je demander si le gouvernement a l'intention d'étudier les articles non frappés et de voir à ce qu'ils soient aussi frappés d'un embargo?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, en répondant à la question, j'aimerais insister sur le fait que les mesures prises par le Canada s'appliquent à une grande variété de produits. Nous étudions maintenant la question de savoir si la portée de l'embargo sur nos importations, qui est immense—bien au-delà de 90 p. 100—ne devrait pas être de 100 p. 100.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Une question supplémentaire sur le même sujet, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures en vertu de quels pouvoirs le gouvernement a imposé l'embargo à l'endroit de la Rhodésie? Deuxièmement, le gouvernement a-t-il l'intention de demander au Parlement d'approuver la ligne de conduite qu'il a adoptée?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, les mesures prises se fondent en partie sur les pouvoirs qui nous sont accordés sous l'empire de la loi sur les licences d'exportation et d'importation.

LA FONCTION PUBLIQUE

LA COMMISSION GLASSCO—LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances ou au premier ministre suppléant. A la lumière des renseignements troublants que présente le rapport de l'auditeur général au sujet du très petit nombre des recommandations du rapport de la Commission royale d'enquête Glassco auxquelles on a donné suite jusqu'ici, quand pouvons-nous attendre une déclaration du gouvernement portant sur ses intentions et ses projets pour donner suite au reste de ce rapport?

L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne veux pas préciser dans quelle mesure on donnera suite à ces recommandations. Ce sera dans une mesure considérable, comme le sait peut-être mon honorable ami. Toutefois je serais heureux de voir s'il m'est possible de donner une réponse plus précise et plus détaillée.

M. G. W. Baldwin (Peace-River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant. Le ministre voudrait-il commenter le rejet apparent par le gouvernement d'un grand nombre de recommandations du comité permanent des comptes publics, dont certaines faisaient partie de rapports présentés à la Chambre à diverses reprises?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je pourrais répondre à cette question de la même manière que j'ai répondu au député de Kamloops.

[Français]

LE CENTENAIRE DU CANADA

UNE PUBLICATION DU QUÉBEC AURAIT ÉVITÉ DE PARLER DE LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS CERTAINS PROJETS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérald Laniel (Beauharnois-Salaberry): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable secrétaire d'État?

L'honorable ministre a-t-elle pris connaissance du volume qui vient d'être publié par le secrétariat de la province de Québec, énu-